

6.7 JUNIORS SÉRIES

Entre le 11 et le 15 mars, le 21 et le 24 avril, le 6 et le 10 mai, le 3 et le 7 juin, le 1^{er} et le 5 juillet, le 23 et le 26 septembre 2026

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses né(e)s après 2010, licencié(e)s au sein du Club organisateur de l'épreuve, titulaire d'un certificat médical ou d'un questionnaire de santé enregistré à la ffgolf et dont un de ses représentants légaux a envoyé au Club une fiche d'urgence médicale (le double étant dans le sac du joueur).

Catégories d'âge :

U10 :	né(e)s en 2016 et après	Benjamin(e)s :	né(e)s en 2012 et 2013
Poussin(e)s :	né(e)s en 2014 et 2015	Minimes :	né(e)s en 2011 et 2010

FORME DE JEU

Chaque joueur choisi de participer à 1 des 3 épreuves proposées :

Golf kid's : 2 ateliers putting (précision et dosage), 3 ateliers chipping (roulé, levé, sortie de bunker), 1 atelier driving (précision et distance)

Score maximum (fixe à 9) : 9 trous (ou 18 trous sur Pitch & Putt ou Compact) – titulaire du drapeau jaune au minimum

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12, benjamines et minimes filles : 4 275 m maximum

U12, benjamins et minimes garçons : 4 910 m maximum

Score maximum (fixe à 9) : 18 trous – Filles et U12 garçons Index ≤36 – Benjamins et Minimes garçons Index ≤24

U10 filles & garçons : 4 275 m maximum

U12 filles : 4 275 m maximum U12 garçons : 4 910 m maximum

Benjamines : 4 660 m maximum Benjamins : 5 540 m maximum

Minimes filles : 5 035 m maximum Minimes garçons : 5 945 m maximum

Les 3 meilleurs scores en net de chaque joueur, seront retenus pour établir le classement final. Pour les ateliers, les 3 meilleurs scores seront retenus pour établir le classement final mais un enfant obtenant le niveau suffisant pour faire 9 trous au cours de l'année, devra basculer sur 9 trous.

Un joueur pourra changer de série en cours d'année.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront être faites auprès de l'accueil du Club organisateur au plus tard 48h avant le tour.

Un droit de jeu de 5 € devra être réglé, le jour du tour, à l'accueil du golf afin de pouvoir récupérer sa carte de score et un jeton de practice.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Épreuve non-fumeur.

Aucun cadet n'est autorisé. L'utilisation d'un chariot électrique, d'un téléphone, d'un smartphone ou de tout autre moyen électronique de communication ou d'écoute de musique est interdite.

ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement des épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, dirigeants de Club, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner de conseil. Ils doivent se déplacer à pied.

L'enseignant professionnel du Club pourra intervenir sans nuire à la bonne tenue du temps de jeu.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné et l'exclusion du contrevenant du parcours.

APPLICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES ÉPREUVES FÉDÉRALES

Voir 2.5 et 2.6.